



Paris, le 19 avril 2018

Déclaration commune
du président de la commission des questions de l'Union européenne
du Bundesrat de la République fédérale d'Allemagne
et du président de la commission des affaires européennes
du Sénat de la République française

Le 19 avril 2018, sur invitation du président de la commission des affaires européennes du Sénat, une délégation de cette commission et une délégation de la commission des questions de l'Union européenne du Bundesrat se sont réunies au Sénat pour tenir une séance commune. Eu égard aux thèmes traités lors de cette réunion, les deux présidents, le ministre Guido Wolf et le sénateur Jean Bizet, font la déclaration commune suivante :

1. L'année qui vient, marquée par les élections au Parlement européen, les négociations sur le Brexit et sur le prochain cadre financier pluriannuel, sera décisive pour l'avenir de l'Union européenne. Dans cette période, une responsabilité essentielle revient aux pays fondateurs, et en particulier à la France et à l'Allemagne, qui devront avancer pour une relance du projet européen.

2. S'agissant de la deuxième phase des négociations avec le Royaume-Uni, les deux présidents rappellent l'importance de préserver l'unité des 27 autres États membres de l'Union européenne comme cela a été le cas jusqu'à ce jour depuis le vote britannique pour le Brexit.

3. À quelques jours de l'annonce par la Commission européenne de sa proposition de cadre financier pluriannuel pour 2021 - 2027, les présidents rappellent que la définition d'un budget doit être la traduction d'un projet politique et non l'inverse. Il importe notamment que le futur budget permette de préserver l'acquis communautaire en particulier en ce qui concerne la politique agricole commune et la politique de cohésion, tout en répondant aux nouvelles attentes des citoyens européens en matière de sécurité et de préparation de l'avenir.

4. Les deux présidents se félicitent de l'adoption en mars 2018 par les régions françaises et les ministres responsables des affaires européennes des Länder allemands d'une déclaration commune en faveur de la politique de cohésion qui rappelle, entre autres, la nécessité que cette politique couvre l'ensemble des territoires et régions, également celles plus développées, et que les programmes proposés soient simplifiés. Ils sont d'avis que les régions doivent également jouer un rôle important dans la discussion sur l'avenir de l'Union européenne.

5. Les présidents considèrent aussi que l'Union européenne doit être plus ambitieuse dans le domaine du numérique et de l'intelligence artificielle. Il convient, d'une part, de répondre aux enjeux de compétitivité économique et d'indépendance de l'Europe en faisant émerger des projets phares dans ces domaines et, d'autre part, d'assurer un niveau élevé de cybersécurité dans l'ensemble de l'Union.

6. Les présidents saisissent l'occasion du 55e anniversaire du Traité de l'Élysée d'agir mutuellement afin d'approfondir la coopération inter-parlementaire des deux commissions en organisant des réunions communes de manière régulière, afin d'aborder les sujets d'actualité de l'agenda européen.